

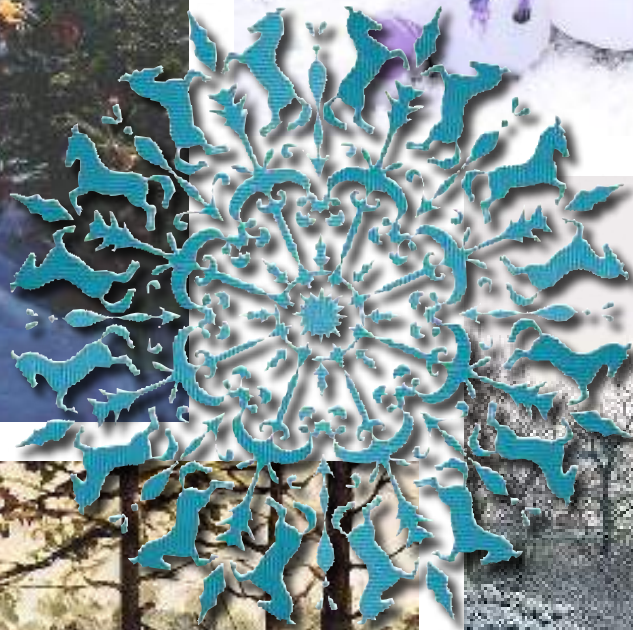
**Regards**  
SUR LANDRAIS  
Bulletin municipal  
de Landrais (17)

Conception/Rédaction :  
commission Communication

Impression :  
Mairie de Landrais

# Regards

SUR LANDRAIS



Bonne  
Année !

## Chères Landraisiennes, chers Landraisiens,

L'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter des vœux de bonheur, de santé pour vous et vos proches.

Que 2015 soit pour vous une année de réussite personnelle et professionnelle.

La conjoncture actuelle, toujours plus difficile d'année en année, ne nous permet pas de mener à bien nos projets comme nous le souhaiterions. Mais nous ne baissons pas les bras et nous nous projetons malgré tout dans l'avenir.

Quelques travaux en prévision :

- Le Syndicat des Eaux a décidé de refaire entièrement à neuf le réseau d'eau potable à Chaban. Ces travaux devraient avoir lieu en avril-mai 2015.

- En 2015 aussi, le réseau d'assainissement collectif et la remise à neuf du réseau d'eau potable devraient se faire rue des Ouchettes, rue Jacques de Culant et au Logis (petit rappel, vous avez deux ans pour vous raccorder après la fin des travaux).

- Toujours en 2015, le début des travaux d'enfouissement des réseaux (ERDF et France Télécom) devrait commencer dans le bourg.

- A Fondouce, ERDF a décidé de renforcer le réseau électrique en installant un deuxième transformateur rue des Acacias ce qui devrait éviter les micro-coupures que les habitants de Fondouce subissent régulièrement. A noter aussi qu'ERDF a renforcé très récemment les lignes électriques aux Granges.

- Toujours à la recherche d'économies, nous avons déposé un dossier de demande de subvention auprès de l'ADEME afin de changer

tout notre éclairage public. 80 % d'aide attendus par le SDERR et l'ADEME. Nous passerions en éclairage LED moins énergivore, et qui répond aussi au Grenelle de l'Environnement. En contre partie, il y aurait des coupures de l'éclairage public entre 23 h et 5 h du matin, sauf éventuellement pour la nuit de samedi à dimanche.

- Cette année, nous espérons pouvoir finir l'aménagement de la place. Ces travaux prennent du retard, nous avons dû revoir nos projets à plusieurs reprises et maintenant nous nous trouvons confrontés à un autre problème. En effet, la maladie des marronniers va très certainement nous obliger à les abattre.

### SIVOS Le Thou-Landrais

L'an passé, nous avons décidé du changement des luminaires et des convecteurs des classes et lors du dernier Comité Syndical nous avons décidé de renforcer l'isolation des toitures des salles de classe, ceci dans le but de faire encore des économies énergétiques.

Depuis la rentrée de septembre, nous avons mis en place les TAP (temps d'activité péri-éducatifs). Nous pouvons nous réjouir de son bon fonctionnement et je remercie l'association VLTL pour son engagement dans cette organisation. Le Gouvernement a compris qu'il fallait pérenniser les fonds d'aides à la mise en place des TAP et c'est très bien pour nos budgets communaux.

La mise en place de ces TAP coûte environ 200 € par élève et par année scolaire. Notre groupe scolaire accueille 326 élèves, 130 en maternelle et 196 en élémentaire. Je remercie tout le personnel des écoles - AT-SEM, cantinières, techniciennes de surface - qui a su s'adapter à tous ces changements (classe le mercredi matin, TAP...).

### CdC Aunis Sud

Le Conseil communautaire Aunis Sud a décidé la création d'un service d'urbanisme. En effet, l'Etat (DDTM à La Rochelle pour nous) qui assure l'instruction de nos permis de construire avait annoncé depuis plusieurs années la fin de ce service en juillet 2015. Pour nous, à compter de mars 2015, ce nouveau service instruira donc nos actes d'urbanisme. Je me réjouis de cette initiative communautaire qui va dans le bon sens de mutualisation de moyens. Pour l'instant, deux instructeurs ont été recrutés, un venant d'Aigrefeuille et l'autre de Surgères. Pour vous, administrés, cela ne changera rien, vous continuerez à déposer vos demandes à la mairie.

Je remercie tous les bénévoles de nos associations landraisiennes pour leur investissement personnel, je leur souhaite une année 2015 pleine de projets, pleine de joie.

Bonne année 2015 à tous.

Votre maire,  
Francis Menant



### MAIRIE

Tél. : 05 46 27 73 69

Fax : 05 46 27 79 46

Courriel : [mairie@landrais.fr](mailto:mairie@landrais.fr)

Ouverture : du lundi au vendredi

de 14 h à 17 h (possibilité de rendez-vous en dehors des heures d'ouverture)

Vous désirez rencontrer vos élus :

Francis Menant, maire

Robert Babaud, 1<sup>er</sup> adjoint

Frédérique Mour-Gasrel, 2<sup>e</sup> adjointe

Prenez rendez-vous à la mairie.

## Commission Cimetière

### Caveau à urnes

La mairie met à votre disposition des emplacements appelés « **cavurne** » ou « caveau à urnes » pour le dépôt d'urnes funéraires.

La concession de ces cavurnes est accordée pour une durée de **30 ans** et **renouvelable par période de 10 ans** aux conditions suivantes :

- Emplacement accordé : 1,25 sur 1,25 m
- Dimensions définies par délibération du Conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013 : côté de 1,25 m, soit 0,75 m pour la fosse et 0,25 m de chaque côté comme passe-pieds. Le recouvrement de la cavurne ne doit pas dépasser 0,75 m de côté.

- Chaque cavurne peut recevoir de 1 à 4 urnes au maximum.

- Le prix de la concession est de 50 € (délibération du Conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013).

Autre information : les urnes dans les sépultures familiales, **sur autorisation de la Mairie**, pourront être placées à l'intérieur des sépultures, dans la case sanitaire des caveaux.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

## Commission «Finances»

### Taxe d'Aménagement

La Taxe d'Aménagement s'applique de droit sur le territoire de la commune aux autorisations d'urbanisme déposées depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012. L'instauration de cette taxe s'accompagnait de la possibilité pour les communes de décider de l'application d'exonérations facultatives.

La loi de finances du 29 décembre 2013 permet désormais aux communes d'exonérer totalement ou partiellement de la taxe d'aménagement les **abris de jardin** soumis à déclaration préalable.

Le Conseil municipal a donc décidé d'appliquer l'**exonération totale de cette taxe** pour les abris de jardin à compter de janvier 2015.

## Commission « Environnement »

### Ré-empoissonnement de l'étang

L'association « Le Gardon Aigrefeuillais » a passé une convention avec la mairie de Landrais pour mettre, tous les ans, des poissons dans l'étang.

Le **13 novembre** dernier, en plus des habituels gardons, des perches et quelques grosses carpes ont été mises à l'eau. Pêcheurs, à vos lignes et hameçons !



## Commission «Communication»

### «landrais.e-monsite.com»

Le **site Internet de notre village** est désormais en ligne. Il se veut un trait d'union entre vous et votre commune.

Il a pour objectifs de répondre à vos questions pratiques ou administratives, de vous tenir informés de l'actualité de notre commune, en un mot, de **vous simplifier la vie**.

Nous espérons qu'en même temps, ce moyen de communication moderne permettra de faire connaître notre village et ses atouts au-delà des frontières du canton...

**Ce site veut être le reflet de notre commune.** Tout comme notre bulletin communal, il vous est donc ouvert, et vos contributions nous permettront de l'enrichir au fil du temps et ainsi de le faire vivre. La mise en place et la maintenance d'un tel outil sont lourdes : ne soyez donc pas surpris si parfois certaines rubriques sont en cours de fabrication ou d'amélioration...



*Le «comité de rédaction de la Gazette du village» vous présente tous ses vœux de bonheur pour cette nouvelle année.*



# Principales décisions

Séance du 6 octobre 2014

## ❖ ASSISTANCE TECHNIQUE GENERALE (Syndicat Départemental de la Voirie)

La convention d'Assistance Générale assurée par le Syndicat Départemental de la voirie se terminera fin 2014. La nouvelle proposition de convention d'assistance générale dans le domaine routier définit les différentes missions d'assistance générale des services du Syndicat après de la commune et s'appliquera sur les voies communales par référence au tableau de classement existant.

Rémunération annuelle de l'assistance générale pour 2015 : 359 € (718 habitants x 0,50 €).

Le Conseil municipal autorise le maire à signer la proposition de convention qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et se terminera le 31 décembre 2018.

## ❖ MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

1 - décide d'engager une procédure de modification du plan local d'urbanisme afin de classer en zone Ub la totalité de la parcelle D 620 (le bourg Sud) donc réduction de la zone A pour 222 m<sup>2</sup> environ, de classer en zone Ub une partie de la parcelle D 621 (le bourg sud) pour 315 m<sup>2</sup> environ afin de désenclaver la partie déjà en zone Ub et de classer en zone Ub la totalité de la parcelle A 347 (St-Gilles) donc réduction de la zone A pour 252 m<sup>2</sup> environ.

2 - donne tout pouvoir au maire pour choisir le (ou les) organisme(s) chargé(s) de la modification du plan local d'urbanisme et l'autorise à signer tout contrat, avenant, convention ou marché nécessaire à l'accomplissement de la modification du plan local d'urbanisme ;

3 - dit que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes seront inscrits au budget de l'exercice 2015 (chapitre 20 article 2031), en section investissement.

## ❖ CREATION DU POSTE D'AGENT DU PATRIMOINE

La bibliothèque étant municipale, la gestion est communale et les permanences sont assurées par des bénévoles. Ceux-ci souhaiteraient avoir le soutien d'un(e)

professionnel(le) 2 h par semaine pour aider dans toutes les tâches administratives et techniques nécessaires au bon fonctionnement d'une bibliothèque, ces tâches étaient effectuées auparavant par

une personne du réseau bibliothèque de la CdC. L'emploi d'un salarié permettrait à la bibliothèque de Landrais de passer en BM2 (niveau 2) et de bénéficier de prêt de DVD et de liseuses de la part de la Médiathèque Départementale, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Contact a été pris avec Sylvie Marchais, employée titulaire à la Bibliothèque du Thou (31 h/ semaine).

Le Conseil municipal, après s'être assuré de l'accord de l'agent concernée, décide la création d'un poste d'Agent du Patrimoine, catégorie C à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014, indice brut 349 majoré 327 (temps de travail hebdomadaire fixé à 2/35 h).

## ❖ MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC APPEL A PROJET DE L'ADEME

L'éclairage public pèse pour 20 % dans le bilan énergétique global des communes de moins de 10 000 habitants et représente en moyenne la moitié de leurs consommations d'électricité. Ainsi, l'éclairage public constitue le second grand poste de dépense d'énergie dans le budget des communes après les bâtiments.

A l'issue de la table ronde nationale sur l'efficacité énergétique, il a été décidé d'accélérer la rénovation de l'éclairage public des communes de moins de 10 000 habitants par la mise en place d'opérations exemplaires. Ce dispositif est confié à l'ADEME.

Après une étude réalisée par la société Citéos sur notre parc, la Commune de Landrais pourrait bénéficier d'une aide pour le remplacement de 62 points lumineux, très consommateurs en énergie ainsi que la mise en place d'horloges pour l'extinction de l'éclairage entre 23 h et 5 h.

Le Conseil municipal décide de s'engager dans ce programme d'économie d'électricité pour une valorisation estimée à 39 500 € TTC, le SDEER participant à la charge à hauteur de 50 %, l'ADEME à hauteur de 15 % et la Région (FREE Poitou-Charentes) à hauteur de 15 %.

Coût résiduel pour la Commune : environ 7 900 € TTC. Cette somme sera inscrite au budget 2015 en investissement.

## ❖ ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

M. le Maire s'est entretenu avec le SDEER, la programmation des travaux du SDEER et de l'entreprise ALLEZ est prévue en 2015 pour la 1<sup>re</sup> tranche (rue du Breuil-St-Jean, rue du Logis et route de Toucherit) et en 2016 pour la 2<sup>e</sup> tranche (rue des deux-Moulins, rue des Ouchettes et rue de la Devise).



Le registre des délibérations est consultable en mairie.

Des travaux de renforcement ERDF sont en cours au lieu-dit « Les Granges », ce qui va retarder les travaux de voirie prévus à cet endroit.

## ❖ AMENAGEMENT DE LA PLACE

Les projets de la réflexion sur l'aménagement de la place avancent, il est prévu un engazonnement sur toute la place autour de la plateforme avec un chemin d'accès le long de la rampe permettant d'aller à la salle des fêtes (allée de 2 m à 2,50 en béton poreux ou bitume à définir).

Il est prévu un arrosage intégré (environ pour 3 500 € d'arroseur et tuyaux) et le forage d'un puits pour l'arrosage des espaces verts. Il faudra prévoir l'achat d'une pompe.

Les 4 marronniers situés sur la place sont malades, il va falloir malheureusement les couper.

Le Conseil municipal est d'accord pour que ces travaux d'abattage soient réalisés au moment des travaux d'aménagement de la place.

## ❖ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

*Demande de subvention collègue André-Dulin* : afin de pouvoir sensibiliser et responsabiliser les élèves quant à l'utilisation citoyenne des nouveaux médias et autres outils numériques, le collègue André-Dulin souhaite faire intervenir un professionnel reconnu dans ce domaine et pour cela sollicite les communes pour aide financière. Coût de la prestation : 900 €.

Après discussion, les conseillers regrettent que ce soit aux communes de financer un tel projet et non l'Education Nationale et aimeraient en savoir plus quant à la participation demandée à chaque commune (coût de la prestation divisée en n communes, au prorata des élèves de chaque commune, ...).

Intervention de François CAILLON : il a participé le 3 septembre à la commission Tourisme (CdC Aunis Sud) concernant le balisage des circuits vélo. Un bureau d'étude a fait une estimation, portant de coût de 1 à 2 € du mètre linéaire.

Coût total estimé pour 182 km : 178 000 € !!! uniquement pour le balisage du secteur de Surgères. Ciré et Aigrefeuille ont demandé également à ce qu'un balisage soit effectué sur leur commune (pour Ciré, 33 km donc 33 000 €...).

Il précise qu'il s'est renseigné pour le prix d'un inverseur pour la salle des fêtes (groupe électrogène). Il faut compter 4 000 €. Cette dépense rentre dans le cadre des PPR (Plan de sauvegarde communal).



## Séance du 24 novembre 2014

❖ **ZONAGE « TERMITES »**

L'arrêté du 10 juin 2002 a considéré la totalité du territoire du département de Charente-Maritime comme une zone contaminée par les termites ou susceptible de l'être à court terme. Le périmètre de cet arrêté résultait d'une consultation engagée auprès de l'ensemble des communes du département en mars 2001 et doit être aujourd'hui actualisé.

Chaque commune doit faire connaître si la situation de son territoire a évolué au regard des déclarations locales en mairie et si la commune peut toujours être considérée comme un territoire contaminé par les termites ou susceptible de l'être à court terme.

Le Conseil municipal constate que certaines zones de la commune sont en effet contaminées par les termites et que la commune de Landrais doit toujours être considérée comme une zone contaminée ou susceptible de l'être à court terme.

❖ **DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR TRAVAUX EFFACEMENT DES RESEAUX FRANCE TELECOM**

Par délibération en date du 22 avril 2014, le Conseil municipal a autorisé le maire à signer les conventions de mandats avec le SDEER relatifs aux travaux d'effacement de réseaux et travaux de génie civil Télécom qui seront réalisés en 2 tranches (1<sup>re</sup> tranche prévue en 2015, la seconde en 2016).

Coût de cette opération (1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup> tranche) : 90 437,41 € TTC.

Des aides peuvent être sollicitées auprès du Département : Conseil Général (30 % du montant HT) 22 609,35 € ; autofinancement sur TTC 67 828,06 €.

Le Conseil municipal autorise le maire à solliciter une aide auprès du Conseil Général de la Charente-Maritime et à déposer un dossier de demande de subvention.

❖ **SIGNATURE D'UNE CONVENTION**

Pour adhérer au service commun d'instruction mutualisée des actes et autorisations du droit des sols, une convention doit être signée entre la Communauté de Communes Aunis Sud et chaque commune volontaire.

Cette convention organise les responsabilités réciproques de la Communauté de Communes et des Communes au cours de l'instruction des actes et autorisations du droit des sols.

Cette convention, adaptable à chaque commune en fonction du choix des autorisations à instruire, est soumise aux Conseils Municipaux pour délibération.

Par ailleurs, la montée en charge de l'instruction doit être progressive, du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> juillet 2015. A ce titre, un

planning d'intégration des communes a été rédigé. Il est joint à la présente convention.

M. le Maire présente le modèle de convention type ainsi que le planning d'intégration des communes volontaires au service commun d'instruction.

Le Conseil municipal décide de signer la convention d'adhésion au service commun d'instruction mutualisée des actes et autorisations du droit des sols avec la Communauté de Communes Aunis Sud et autorise le maire à signer toute pièce relative à ce dossier et à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la délibération.

❖ **RESILIATION DE CONVENTION**

Il convient de résilier la convention signée le 7 avril 2008 entre l'Etat et la Commune pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol.

Le Conseil municipal décide de résilier la convention de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol en juillet 2015, sollicite de ne pas être soumis au préavis de 6 mois prévu à l'article 9 susvisé et autorise le maire à signer toute pièce relative à ce dossier et à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la délibération.

❖ **DEVELOPPEMENT DU GROS EOLIEN SUR LE TERRITOIRE D'AUNIS SUD**

La commission communautaire « Environnement » souhaite faire l'état des lieux des projets et contacts éoliens en cours, initier un débat sur le sujet et aboutir si possible à une position commune sur l'opportunité de tels projets.

En cas d'acceptation de principe, il serait bon de déterminer les lieux où ils pourraient s'implanter et ceux où cela n'est pas souhaitable, les conditions à exiger, la répartition des retombées financières entre communes et communauté...

Le Conseil municipal est d'accord pour envisager une position commune à la taille du territoire communautaire sur la question du développement du gros éolien.

❖ **DEVIS MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC (PROJET ADEME)**

Par délibération en date du 6 octobre 2014, le Conseil municipal a décidé de s'engager dans un programme d'économie d'électricité, notamment au niveau de l'éclairage public.

Après une étude réalisée par la Société Citéos, la commune de Landrais pourrait bénéficier d'aide pour le remplacement de 64 points lumineux et 11 horloges astronomiques par le SDEER à hauteur de 50 % et l'ADEME à hauteur de 30 %.

Après avoir pris connaissance du devis établi par le SDEER pour un montant de 41 999,73 € avec une participation du SDEER de 20 999,73 €, une subvention éventuelle de l'ADEME de 12 599,84 € et un autofinancement communal de 8 399,89 €, le Conseil municipal donne son accord sous réserve que soit obtenue la subvention de l'ADEME, et souhaite un remboursement échelonné en 5 annuités.

❖ **CREATION D'UNE COMMISSION BIBLIOTHEQUE**

Les bénévoles de la bibliothèque, lors de la séance du 7 juillet dernier, sollicitaient les élus pour la création d'une commission « Bibliothèque » en remplacement de l'association « Les Amis de la Bibliothèque ».

Le Conseil municipal avait émis un avis favorable à cette demande et le maire a proposé la création d'une commission composée d'un président de 3 élus et de 3 bénévoles. La commission communale « Bibliothèque » est composée comme suit et pour 6 ans :

Président : MENANT Francis  
Elus : DAHERON Josiane, MOUR-GASREL Frédérique et ROMANET Estelle  
Bénévoles : DESRAY Martine, MENANT Jocelyne, DARLET Jean-Pierre.

## Etat civil 2014

**Naissances**

Kenzo né le 20 janvier  
Rebecka née le 9 avril  
Lorenzo né le 6 mai  
Camélia née le 15 juin  
Maëlle née le 23 septembre  
Robin né le 29 septembre  
Clément né le 10 novembre  
Victor né le 14 décembre  
Mélina née le 14 décembre

**Décès**

Henriette ODELLO le 24 avril  
Cédric CHAGNEAU-BOUCARD le 12 mai  
Tayeb BENALLOU le 4 juin  
Lucette NIORD née NATY le 7 juin  
Bruno GOURAUD le 24 juillet  
Ginette CORMONT née BOURDEAU le 29 juillet  
Lucette DUPAS née NAUD le 16 août  
Christian PRIEUR le 28 août  
Philippe DUPAS le 17 décembre

**Mariages**

Ludovic et Déborah le 19 juillet  
Julien et Nathalie le 9 août  
Jean-René et Madeleine le 16 août



## Après-midi festif pour nos Aînés

En cette fin novembre, la Municipalité invitait les Landraisiennes et Landraisiens de 65 ans et plus au traditionnel repas des Anciens.

75 convives répondaient présents et se retrouvaient à la salle des fêtes, le **samedi 22 novembre**, dans une ambiance festive pour un moment de convivialité, d'échange et de partage.

Après avoir souhaité la bienvenue aux présents, le Maire, Francis Menant, profitait de cet instant pour évoquer plusieurs sujets d'actualité de la commune.

L'après-midi s'est déroulé autour d'un copieux repas, suivi d'un concert-spectacle **Lez'Agüichantes** du Katy Bolid Band, le tout dans une ambiance cabaret des années 30, dans une mise en scène à la fois tendre et burlesque.



## Bibliothèque municipale

Du 11 au 14 novembre 2014, la bibliothèque a proposé, dans la salle des fêtes, une exposition à l'occasion du **centenaire de la Guerre 1914-1918**.

Cette exposition a été appréciée aussi bien par les adultes que par les plus jeunes qui ont posé beaucoup de questions sur les « poilus » de 14-18. Le livret de l'exposition sera disponible les premiers mois de l'année 2015 à la bibliothèque.

**Roman étranger, *Tromper la mort*** de Maryse Rivière, **Prix du Quai des Orfèvres 2015**, ***L'amour et les forêts*** d'Eric Reinhardt, **Prix Renaudot des Lycéens et Meilleur roman français 2014**, ***Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier*** de Patrick Modiano, **Prix Nobel de Littérature**.

D'autres livres ont été achetés mais nous ne pouvons pas les présenter tous dans ce bulletin, alors venez vite les découvrir et les emprunter dans votre bibliothèque.

- Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2014, nous avons le service d'une professionnelle, **Sylvie Marchais**, 2 heures par semaine, pour nous aider dans les tâches administratives.

- Suite à la dernière assemblée générale où il a été décidé de dissoudre l'association « Les Amis de la Bibliothèque », une **commission** de 3 élus et de 3 bénévoles a été créée. Cette commission se réunira début janvier 2015.

- En avril 2015, nous fêterons les **10 ans** de la bibliothèque municipale. Nous vous dévoilerons le programme sous peu.

**Heures d'ouverture**  
Voir en dernière page

**Adhésion : 2 €** - Gratuit pour les enfants, les étudiants et les demandeurs d'emploi

**Les bénévoles de votre bibliothèque municipale vous souhaitent une très bonne année 2015 et de très belles lectures !**



Des achats de livres ont été effectués en décembre 2014, dont les prix littéraires : ***Pas pleurer*** de Lydie Salvayre, **Prix Goncourt**, ***Charlotte*** de David Foenkinos, **Prix Renaudot et Prix Goncourt des Lycéens**, ***Bain de Lune*** de Yanick Lahens, **Prix Femina**, ***Ce qui reste de nos vies*** de Zeruya Shaleo, **Prix Femina étranger**, ***Véra*** de Jean-Pierre Orban, **Prix du Premier Roman**, ***En ce lieu enchanté*** de René Denfeld, **Prix du Premier**



# Blues et loto pour l'école



**Samedi 24 janvier**, à la salle des fêtes du Thou à 20 h, **concert** offert par The Blues Touch au profit de l'Association de Parents d'Elèves Le Thou-Landrais : **l'intégralité des recettes sera reversée à l'école.**

Adultes 4 € - Enfants 1 €  
Buvette et assiettes apéro

**Samedi 14 février**, toujours à la salle des fêtes du Thou, **loto** organisé en partenariat avec l'école élémentaire. **Les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire.** Ouverture des portes à 19 h, réservation conseillée au 06 58 07 08 25.

3 € le carton, 8 € les 3,  
15 € les 7 et 20 € les 10

Buvette et restauration rapide sur place



## Infos CdC Aunis Sud



### Indigo Pépinière d'entreprises

Professions libérales, travailleurs indépendants, marre de travailler seul de chez vous ? Envie d'être moins isolé, de partager votre expérience, de séparer vie professionnelle et vie privée ?

Indigo Pépinière d'entreprises ouvre pour vous un espace de travail collaboratif dit de «**co-working**» accueillant et chaleureux pour favoriser la dynamique de groupe. Différents forfaits. Pour plus d'information : 05 46 07 52 00 ou [indigo@aunis-sud.fr](mailto:indigo@aunis-sud.fr)

A l'occasion de son premier anniversaire, Indigo lance un **concours** en direction des créateurs d'entreprises et des entrepreneurs avec moins de trois ans d'activité désireux d'intégrer ses locaux (ateliers et bureaux de 13 à 150 m<sup>2</sup> à partir de 58,50 €). **A gagner, 2 500 €** constitués d'un coaching en commercialisation et en communication, d'une participation à la création d'outils de communication et d'une adhésion gratuite d'un an au Club des entreprises Aunis Sud. Date limite de dépôt de dossier de candidature : **28 février 2015**. Dossier disponible au 05 46 07 52 00 ou à [indigo@aunis-sud.fr](mailto:indigo@aunis-sud.fr) ou sur [www.facebook.com/PepiniereEntreprisesIndigo](http://www.facebook.com/PepiniereEntreprisesIndigo).

**Entrepreneurs confirmés, vous connaissez une jeune entreprise à qui vous souhaitez faire bénéficier de votre expérience pour faciliter son développement ? Parrainez-la et aidez-la à gagner le concours Indigo !**



### Pas de véhicule et besoin de vous déplacer ?

Des solutions existent : le Département a mis en place deux types de services pour vos déplacements :

- **Lesmouettes-covoiturage.fr**, un site Internet pour répondre aux besoins de covoiturage de proximité.
- **TaxiMouettes** : un service de transport à la demande. Il vous suffit d'appeler au n° Azur 0811 36 17 17 - choix 3 - pour réserver votre transport. TaxiMouette vient vous chercher chez vous et vous dépose dans la ville de votre choix (en fonction du programme horaire de votre canton). Tarif d'un aller simple : 2,50 € (1 € avec la carte Solidarité Transport), d'un pass journée : 4,80 € (1,50 € avec la carte Solidarité Transport). Renseignements pour la carte Solidarité Transport au **05 46 31 75 13**.



### « Allo Parents Poitou-Charentes »

**Plate-forme téléphonique** mise en place par la Région Poitou-Charentes en partenariat avec des associations réalisant des actions de **soutien à la fonction parentale** : l'URAF (Union Régionale des Associations Familiales), l'UR-CIDFF (Union Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) et l'AFCC (Association Française des Centres de Consultation Conjugale Poitou-Charentes). Elle permet aux parents confrontés à des questionnements, des doutes ou des difficultés de bénéficier anonymement d'une écoute bienveillante, d'échanger avec un professionnel (médiateur familial, psychologue, etc), d'accéder à des informations utiles, d'obtenir une réponse adaptée à leur question, d'être orientés vers des personnes ou des lieux ressources de proximité. La plate-forme est accessible du lundi au vendredi de 12 h à 19 h au numéro vert : **0800 407 144** (n° Vert et anonyme, appel gratuit depuis une ligne fixe, décompté du forfait depuis un mobile, avec ou sans surcoût).



# Noël à Landrais



Boum  
pour les grands,  
le 13 décembre...

... et Conte pour les plus  
petits, le 14 décembre...  
«Loup, y es-tu ?», par Yolaine Machet



Ton traîneau  
est en panne,  
Père Noël ?





## Loisirs et Jeunesse Le Thou



La première partie de saison est déjà terminée avec un **bilan globalement positif** dans toutes les catégories, ponctué par quelques défaites parfois lourdes ou de belles réussites que ce soit dans le résultat ou dans l'engagement. L'ensemble des éducateurs et des dirigeants reste très optimiste pour la deuxième partie et remercie encore les enfants pour leur assiduité, leur envie et leur volonté de progresser.



05 46 43 34 84 - 06 26 73 32 53  
ou sur le terrain les mercredi/samedi

Notre image de petit club formateur ayant des bons résultats tout en gardant une ambiance familiale perdure. Nous remercions aussi les éducateurs et parents accompagnateurs pour leur disponibilité et leur comportement.

Nous avons réalisé et organiserons encore plusieurs manifestations afin de financer le déplacement du 4 avril 2015 pour le **match Bordeaux/Lens** (catégories U8 à U13) et une « sortie surprise » pour les plus petits (date et modalités à définir).

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues dans notre association qui n'est pas réservée qu'aux passionnés de football et qui accueille de plus en plus des femmes et des hommes de tout horizon.

Pour la saison 2015/2016, nous souhaitons vivement ouvrir une **catégorie U14/U15**. Pour ce faire, nous avons besoin de joueurs qui auront 13/14 ans en 2015 et d'un rapprochement avec un autre club aussi en sous-effectif.



## La Grouée du Père François

### SPECTACLE CHARENTAIS



#### • Salle des fêtes du THOU

Samedi 7 Février 2015 à 20h30  
Dimanche 8 Février 2015 à 14h00

#### • Salle des fêtes de LANDRAIS

Samedi 14 Février 2015 à 20h30  
Dimanche 15 Février 2015 à 14h00  
Vendredi 20 Février 2015 à 20h30  
Samedi 21 Février 2015 à 20h30

Réservez votre table au téléphone  
François CAILLON : 05 46 27 73 81  
Mireille MATTEAU : 05 46 43 34 87

Réservations indispensables

A la r'voyure.

François CAILLON - 05 46 27 73 81



## Les Petites Mains de Landrais

Les Petites Mains tenaient un stand au Marché de Noël du Thou le dimanche 7 décembre. Des chapeaux de différentes formes et des capes en laine bouillie ont été vendus. Des commandes ont été prises, de quoi occuper nos petites mains pendant encore quelques mardis.

Puis en prévision de notre **9<sup>e</sup> Expo-Vente** fixée au **dimanche 24 mai 2015**, ce seront d'autres travaux d'aiguille en perspective. Venez nous rejoindre le mardi de 14 h à 17 h dans la salle des associations pour coudre, broder...

Renseignements sur le club de couture  
ou sur l'expo-vente :  
05 46 27 73 80 (Gaby CHAIGNEAUD)  
gaby.chaigneaud@gmail.com  
ou jocelyne.chavatte@orange.fr



## Vacances Loisirs Le Thou-Landrais

**VLTL : Vacances Loisirs Le Thou Landrais  
ou Véritable Logistique des Temps Ludiques !!!!**

Nouvelles familles arrivant sur les communes du Thou et de Landrais, **VLTL est votre association vous proposant des services pour vos enfants âgés de 3 à 12 ans** (périscolaire, accueil de loisirs les mercredis après-midi et les vacances, péri-accueil et séjours d'été).

Pour les familles utilisant déjà les services de VLTL, la nouveauté de cette rentrée a été la mise en place des nouveaux rythmes scolaires avec une demi-journée d'accueil le mercredi après-midi et la mise en place des T.A.P. en préparation depuis plus d'un an. L'équipe vous transmet toutes les informations nécessaires au meilleur accueil possible pour votre ou vos enfant (s) : dossier d'inscription, adhésion, programmes.

Les « **Sorties familles** », initiées en 2013 en partenariat avec PAPJ et en co-financement par la CAF, rencontrent un vif succès. Nous vous proposons de poursuivre en 2015 avec 2 dates pour le moment (sur inscription) : **le 24 janvier à 18 h à Croix-Chapeau avec « Trottino clown » et le 11 avril au Thou.**

**L'équipe de VLTL est composée de 11 salariés permanents** dont deux salariées mises à disposition par chacune des deux mairies (un trombinoscope vous permet de les identifier dans le hall d'accueil).

Deux lieux d'accueil vous sont proposés : un à Landrais (à côté de la bibliothèque) et un au Thou (jouxtant l'école).

L'association peut vous proposer ces services en fonctionnant avec **des membres bénévoles qui travaillent conjointement avec l'équipe de salariés.**



**3<sup>e</sup> période des TAP :**  
du 5 janvier au 20 février 2015  
**Sortie famille :**  
samedi 24 janvier 2015 à 18 h,  
Croix-Chapeau « Trottino clown »  
**Vacances d'hiver :**  
du 21 février au 8 mars 2015,  
**Assemblée Générale :**  
jeudi 26 février 2015  
**4<sup>e</sup> périodes des TAP :**  
du 9 mars au 24 avril 2015

**Vacances de printemps :**  
du 25 avril au 10 mai 2015  
**Sortie famille :**  
samedi 11 avril 2015 au Thou



### Rappel

Nous vous rappelons que pour utiliser les services de Vacances Loisirs Le Thou Landrais (VLTL), il faut :

- 1) retirer un dossier d'inscription à l'accueil de VLTL (Le Thou ou Landrais)
- 2) déposer le dossier complet
- 3) régler la carte adhésion annuelle (sauf pour les TAP)
- 4) réserver la place de son (ses) enfant(s) sauf pour le périscolaire (pour les mercredis, inscription le mois précédent ; pour les périodes de vacances scolaires, affichage dates et feuilles inscription avant chaque période).

Les bénévoles sont **des parents utilisateurs** (ou d'anciens parents) et constituent le conseil d'administration.

Pour certain(e)s d'entre vous, « le monde associatif » n'a pas de secret, pour d'autres jeunes parents (peut-être) ce « monde » peut vous inquiéter ou vous questionner car c'est une découverte.

**Une équipe de bénévoles mixte** (anciens et nouveaux membres) sont la garantie d'un fonctionnement vivant et en recherche d'amélioration constante pour la structure et pour un accueil de qualité.

**Si vous avez besoin des services de VLTL, nous vous invitons à venir découvrir son bilan et son fonctionnement lors de l'assemblée générale le jeudi 26 février 2015.**

En restant à votre disposition, pour le conseil d'administration, la présidente, Sylvie Guillemain

**Contacts :**

**Directrices :** Martine DESRAY à Landrais

Nathalie FOIREAU, Christine DESFOUGÈRES ou Annabelle PENIN - Salle du Thou - 05 46 35 12 24

Présidente de l'association VLTL : Sylvie Guillemain-Girard - 06 88 61 24 92 - sylvieguillemain@sfr.fr et/ou tout membre du conseil d'administration (liste affichée dans les locaux d'accueil)





## Groupe French'anglais

Notre petit groupe existe toujours, ouvert à toutes et tous, malgré le départ de quelques uns retournés au pays.

Notre nouvelle formule consiste à se recevoir tous les 15 jours, à tour de rôle, chez un participant dans une ambiance studieuse et conviviale. C'est la personne qui reçoit qui organise le sujet de conversation, et du texte à traduire !!

**JOYEUX NOËL  
ET MEILLEURS VŒUX A TOUS !**

Our little group still exists in spite of several members returning to England. The group is open to all.

We meet once a fortnight in the home of participants, on rotation. Come and join us, improve your English and French in good compagny with afternoon tea.

**MERRY CHRISTMAS  
AND HAPPY NEW YEAR TO ALL !**

For contact : Sissi BAIN - 05 46 27 51 94

## Plaine d'Aunis, Pleine de Jeunes



**PAPJ vous souhaite  
une Bonne Année 2015 !!!**

Encore une année achevée où nous avons bien profité !!!

En effet, voici le résumé de quelques actions du pôle jeunesse Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes pour l'année 2014 :

**Séjour neige** en février à Veille Louron en partenariat avec le Centre d'action communale de Surgères, **mini-séjour à Oléron** pour les 11/13 ans toujours avec le CAC de Surgères, **séjour à Sarlat** en Dordogne pour les + de 13 ans, **nuitées** en pagailles Koh Lanta, frayeurs, ..., participation au **Raid Aventure des bords de mer**, aux soirées **prévention en discothèque** avec plusieurs structures jeunes, à un **mini-séjour Disneyland Paris** sous la magie d'halloween en octobre dernier (photo).

De plus, cette année encore, PAPJ a fait fort en inventant une nouvelle **soirée Événement** ouvert à tous (même aux non adhérents) sur le thème des **jeux TV** (vendredi 14 février 2014) dans la salle des fêtes de Croix-Chapeau et qui a rassemblé 60 jeunes.

**Et pour 2015, me direz-vous,  
y a-t-il des perspectives  
de projets ?**

Bien sûr que **oui** : dès février, un groupe de 8 jeunes partira



direction les pistes de ski pour une semaine (2<sup>e</sup> semaine des vacances de février). C'est au cœur de Val Louron que les jeunes de PAPJ profiteront des lieux, pour s'éclater...

Aux vacances d'avril, un groupe de 12 jeunes partira direction Paris pour aller participer à des émissions TV, visiter le musée Grévin, faire un coucou à la tour Eiffel et admirer le spectacle « Le bal des Vampires » (comédie musicale).

Dès le mois de janvier, PAPJ réunira les jeunes lors d'un **palabre** (temps de rencontre et de concertation) pour la mise en place de séjours pour l'été 2015.

Alors si toi aussi tu rêves de partir en vacances avec tes copains, copines cet été, PAPJ se fera un plaisir de t'aider à monter ton projet.

Sache que si tu as entre 11 ans (ou que tu es dans l'année de tes 11 ans) et 17 ans, tu peux nous rejoindre dès janvier !!!

NB : au mois de janvier, PAPJ ouvrira le bal pour une **soirée Événement Las Vegas ouverte à tous et gratuite** (inscription par email) !! Si tu es en CM2, tu es le bienvenu...



## Amicale de Landrais

Après notre Assemblée Générale, nous avons fait notre sortie annuelle. Cette année, nous sommes allés passer le premier week-end d'octobre à la presqu'île de Quiberon. Ce qui nous a permis de choisir le thème de notre prochain spectacle : « Les deux font la paire » qui aura lieu les samedi 21, dimanche 22, vendredi 27 et samedi 28 mars 2015. De suite, les répétitions ont repris tous les mercredis à 18 h 30.

L'Amicale de Landrais vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.



Christophe CHANTREAU (président) 06 31 90 57 79

## La Landraisienne

### Finale de la Coupe de France des Rallyes

La double finale de la Coupe de France des Rallyes s'est déroulée les 17, 18 et 19 octobre 2014 et est passée sur notre Commune. Véhicules Historiques de Compétition (VHC) et Modernes ont fait leur show et enflammé les spectateurs venus nombreux les admirer et les soutenir. De petits incidents ont eu lieu, sans gravité heureusement, permettant à l'élite des pilotes de rallye amateur de s'en donner à cœur joie.

Merci aux membres de la Landraisienne et de l'Association de Parents d'Elèves Le Thou - Landrais de leur participation pour la tenue de la buvette avec restauration. Les bénéfices de cette buvette ont été reversés pour les 2/3 à l'APE pour contribution à la classe de montagne des CM2 en mars.



### Défilé de sorcières et de fantômes dans les campagnes

Dans la nuit du 31 octobre, des hordes de sorcières, fantômes et revenants de tout poil ont encore arpenté les chemins creux autour du village.

Ils s'étaient donné rendez-vous pour la traditionnelle Balade des Sorcières, organisée par La



Landraisienne et les Amis de la Bibliothèque. Ah, le frisson du fantôme passant en rase-motte entre les buissons ! Le hurlement du Troll du petit pont ! La météo était parfaite (sorcellerie bien sûr !), la soupe à la citrouille assaisonnée à souhait et le vin chaud a réchauffé les quelques 280 randonneurs à leur arrivée sous le préau transformé comme chaque année, en antre inquiétant par le talent de Sissi. Un grand merci à elle et à tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette soirée très spéciale !!



### Assemblée Générale

L'association la Landraisienne tiendra son assemblée générale le vendredi 16 janvier 2015 à 20 h 30 à la salle des associations.

La Landraisienne, seule ou en collaboration avec la municipalité ou d'autres associations du village, organise des manifestations tout au long de l'année : chasse aux œufs de Pâques, vide-greniers, 14 juillet, balade des sorcières, fête de Noël...

Certaines de ces manifestations (Halloween, vide-greniers) sont lourdes en termes d'organisation et nécessitent donc la participation de davantage de bénévoles pour réduire la charge de travail de chacun. Elles ne peuvent être reconduites qu'à cette condition.

Il ne tient qu'à vous que ces animations de notre commune perdurent, toutes les bonnes volontés sont chaleureusement accueillies à La Landraisienne, chacun peut s'y engager à sa mesure !

Si vous souhaitez nous rejoindre ou même simplement vous informer de nos activités, n'hésitez pas à assister à notre assemblée générale.

C. GIRAUDEAU (président) 05 46 43 30 54  
F. MOUR-GASREL (secrétaire) 05 46 35 00 86



« La Récré des Tout-Petits »  
Ardillières, Landrais, Le Thou

Le nombre d'adhérents se maintient (55) par rapport à l'année précédente (52) et à la baisse sur le département.

Début de saison difficile dû aux températures et très peu de couverts.

**LIEVRE** : nous avons chassé le lièvre du 9 au 30 novembre 2014, soit 4 dimanches, dont le prélèvement était de 1 / jour et 2 pour la saison et l'obligation de mettre 1 bracelet sur la patte sur le lieu de la capture et de marquer sur la feuille et le carnet de prélèvement.

Un comptage est prévu de nuit début 2015.

**CHEVREUIL** : la DDTM nous a autorisés à prélever 6 animaux pour la saison.

A l'assemblée générale, Jean MARCHAIS a décidé ne pas se représenter, il a été remplacé par Gwénael NICOL.

Jean MARCHAIS a commencé en 1968 comme secrétaire jusqu'en juin 1972, trésorier de 1981 à juin 1988, membre du conseil d'administration de 1988 à juin 1993 et secrétaire de 1993 à juin 2014 avec les présidents Maurice BARBIN, Pierre MICHAUD et Francis MOINARD.

Tous les adhérents anciens et nouveaux le remercient.

Francis MOINARD, président

## Récré des Tout-Petits

La Récré des Tout-Petits vous souhaite à tous une bonne rentrée 2015. L'association est ouverte aux assistantes maternelles des communes de Landrais, d'Ardillières et du Thou accompagnées de leurs bambins. Les accueils s'effectuent dans les locaux associatifs :

- d'Ardillières les lundis, mardis de 9 h 30 à 11 h 30

- de Landrais les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30

Pour terminer l'année 2014, le samedi 13 décembre, nous nous sommes retrouvés (parents, enfants et assistantes maternelles...) pour le **gôûter de Noël**, avec un joli spectacle présenté par Yolaine Machet, qui nous a fait découvrir «Petitou ne veut pas dormir», suivi de l'arrivée du Père Noël...

Si vous êtes assistante maternelle et souhaitez nous rejoindre pour participer aux ateliers, n'hésitez pas à nous contacter. Pour cela, rejoignez-nous sur les lieux d'accueil ou téléphonez au **05 46 35 73 31**.

Le bureau de la Récré des Tout-Petits



## Les Bambins d'Aunis



L'association des Bambins d'Aunis\* basée à Forges propose ses différents services aux familles du territoire Aunis Sud, accessibles à tous, quels que soient les lieux d'interventions. A l'esprit parental, «Les Bambins d'Aunis» adapte ses lieux d'accueil au plus proche des besoins des parents, tout en préservant le rythme des enfants..

**Le Bambin'Bus et ses actions itinérantes :**

**L'Accueil Enfants Parents Professionnels**

C'est un espace convivial que vous partagez avec votre enfant le temps d'une matinée. Pour les tout-petits de moins de 4 ans, c'est un temps pour jouer, rencontrer de nouveaux copains, et faire leurs premiers pas vers la collectivité. Pour vous, parents, grands-parents ou assistantes maternelles, c'est un lieu de rencontres et d'échanges animé par une équipe professionnelle.

Service gratuit sauf adhésion annuelle.

à Aigrefeuille les mardis matin (une extension à d'autres communes est en réflexion).

**Une halte-garderie itinérante**

Besoin d'un peu de temps ou d'un mode d'accueil à temps partiel ? La halte-garderie propose un accueil à la journée permettant à votre enfant de moins de 4 ans de se socialiser en douceur. Un espace d'éveil où les jeux, les activités, les copains sont au rendez-vous.

à Aigrefeuille les lundis et vendredis, au Thou les mardis

Accessibles à tous, les tarifs sont en fonction des revenus et du nombre d'enfants dans la famille. Tous nos services sont encadrés par une équipe de professionnels qualifiés et sont agréés par la PMI et la DDCS. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

\* Association soutenue par la Communauté de Communes Aunis Sud, le Sivom de la Plaine d'Aunis, les communes d'accueil, la CAF, la MSA et le Conseil Général.



## Association d'Aide à l'Emploi

### Demandeurs d'emploi ?

L'association vous propose des missions de travail : ménage, repassage, préparation des repas, garde d'enfants de + de 3 ans, jardinage, bricolage, manutention... et un accompagnement dans vos démarches de recherche d'emploi.

### Particuliers, entreprises, associations ou collectivités ?

Pour tous vos besoins, l'association met du personnel à votre disposition, sans engagement ni frais de dossiers (pour les particuliers, 50 % déductible des impôts ou crédit d'impôt).

L'association d'Aide à l'Emploi est une **association intermédiaire** depuis 1988.

44 bis, rue du Vieux-Fief à Aigrefeuille  
05 46 27 53 07 - [www.association-aide-emploi.fr](http://www.association-aide-emploi.fr)



### Dénich'Fringues

**BRADERIE du 7 au 21 janvier**, des remises sur tous les articles, ne ratez pas l'occasion de faire des affaires !

### Les horaires d'ouverture

Lundi, jeudi, vendredi :

de 14 h à 17 h

Mardi :

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mercredi :

de 9 h à 12 h



## Vie de l'église de Landrais

**Un cadeau inattendu (bienvenu) chez les sœurs de la Providence de la Pommeraye !** Il y a un an, nous étions dans la tristesse suite au décès brutal de sœur Marthe, religieuse de Muron.

Aujourd'hui nous sommes heureux d'accueillir depuis septembre une nouvelle religieuse, **Monique Cadau**, qui vient rejoindre **Marie-Suzanne, Noélie et Bénédicte**. Nous lui laissons la parole : « *Après une vie missionnaire toute entière passée en Afrique et à Madagascar, j'ai été envoyée au pays charentais. (...) Tout en essayant de m'insérer dans le nouveau milieu qui est le mien aujourd'hui, je garde l'heureux souvenir des années passées et j'ai conscience d'avoir beaucoup reçu de la part des Africains : le sens de l'accueil et du partage, même dans des milieux*

*très pauvres, (...) leur joie de vivre, le sourire des enfants, (...) leur capacité à consentir avec courage à des conditions de vie simple et rendues difficiles par le climat et les terres souvent ingrates.*

*A Muron, très vite, j'ai été invitée à rejoindre les personnes de ma génération au « Club Harmonie ». (...) Comme les sœurs qui m'ont précédée, je visite, dans le bourg et à la campagne, des personnes seules ou malades pour partager un peu d'amitié. »*

Voici un court aperçu de la mission des autres sœurs : Noélie travaille à la librairie de la Maison Diocésaine à Saintes. Bénédicte est responsable de l'aumônerie de l'Enseignement Public dans le diocèse et à la Paroisse de Surgères. Marie-Suzanne continue de coordonner la catéchèse : 80 enfants avec 11 mamans catéchistes.

Pour mieux connaître ces sœurs, une occasion de les rencontrer se présente le **15 mars** pour un « **Dimanche autrement** » dans la **salle des fêtes de Landrais** où le père Mickaël, curé de la paroisse, va nous préparer des **galettes et crêpes** de sa Bretagne natale avec les sœurs et une équipe de bénévoles. Le repas est servi dès 12 h 30 (réserver au 05 46 07 01 77). A partir de 14 h 30, on prend le temps de parler, jouer, chanter, danser, en un mot s'amuser entre petits et grands. Nous vous invitons nombreux à partager ce dimanche convivial et chaleureux.

### Entretien de l'église

Notre petite église, ouverte chaque jour, accueille bien des visiteurs. De nombreux randonneurs font souvent un détour pour y admirer le rétable classé. Son entretien est une préoccupation et **nous lançons un appel pour étoffer l'équipe d'entretien** : nous nous retrouvons chaque vendredi pour le « petit ménage courant » et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois pour le « grand ménage ». Rendez-vous donc à 10 h le vendredi pour la « danse des balais ».

**Nous vous souhaitons une année riche de rencontres fraternelles. En ces temps difficiles, continuons à nous épauler les uns les autres dans la confiance et dans la paix.**

Pour tous renseignements, consulter :

- le panneau d'affichage de l'église
- le blog de la paroisse : <http://paroissesurgeres.eklablog.com>
- le site du diocèse : [www.catholique-larochelle.ccf.fr](http://www.catholique-larochelle.ccf.fr)

S'adresser à :

- **Maison Paroissiale à Surgères**  
43, rue Audry-de-Puyravault  
05 46 07 01 77 - [par.surgeres@sfr.fr](mailto:par.surgeres@sfr.fr)  
Accueil du lundi au vendredi 9h - 12h et 14h - 18h, le samedi 9h - 12h
- **Sœurs de Muron**  
2, impasse des Champs Rougis  
05 46 27 70 04

*l'équipe relais à votre écoute et à votre service*



Rubrique  
T'en rappelles-tu ?  
Y m'en souvins ben !

Un grand merci à Pierre MICHAUD qui, pour notre nouvelle rubrique, a bien voulu nous confier l'histoire de la CUMA de Landrais. Il a écrit ce texte en 1989 à l'occasion du repas des sociétaires, lors de la dissolution de cette coopérative.

## Historique de la Société de Battage et de la CUMA de Landrais

2<sup>e</sup> partie : 1928 - 1947

En 1928, le 22 avril, M. Léon GIRERD est à nouveau élu Président. En remplacement du prix du battage à l'hectolitre, le principe du prix de battage à l'heure est retenu.

En 1929, tout le bureau donne sa démission. Monsieur AYMOND est à nouveau élu

En 1930, c'est M. LUNEAU qui est réélu Président. L'heure de battage est à 66 francs.

En 1931, le tracteur RIP est hors d'usage. Après discussion et vote de l'assemblée générale, il est fait appel aux entrepreneurs de battage. Après avoir reçu les offres de services de ces divers entrepreneurs, la société décide de faire affaire avec M. Siméon GOY pour la campagne de 1932.

En 1933, c'est M. BOHOME du GUA qui fait les battages et les fera pendant plusieurs années.

En 1935, la société a décidé de faire le stockage des céréales et prend ainsi la dénomination de Coopérative de Battage et de Stockage.

En 1938, le bureau est totalement renouvelé. Sont élus président : MICHAUD Raymond, vice-président : MOREAU Georges, secrétaire : AYMOND Camille, trésorier : FORT René

Et puis vint la guerre de 1939 à 1945. Là, pendant cette période, il n'y a pratiquement pas eu de changement. M. TROUVE a été nommé gérant de la Société de Battage et de Stockage en 1942.

En 1945, M. Raymond MICHAUD est nommé directeur de la Coopérative, M. MOREAU Georges est élu président en 1946. Cette année-là, c'est M. RENO qui fait les battages avec son propre matériel.

En 1947, la Société reprend les battages à son compte avec le tracteur de M. Maurice LUNEAU en location.



Si vous aussi, vous avez des souvenirs liés  
au passé de notre village, partagez-les avec nous  
dans la nouvelle rubrique de notre bulletin !

Rubrique  
CUISINE

## Gâteau au jus d'orange

Préparation : 20 minutes

Cuisson : 45 minutes

Ingrédients (pour 8 pers.) :

- 4 œufs
- 250 g de sucre en poudre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 verre de beurre fondu
- 1 verre de jus d'orange
- 250 g de farine
- 1 sachet de levure chimique

Séparer les blancs des jaunes d'œufs. Dans un saladier, battre les jaunes avec les sucres. Ajouter le beurre, le jus d'orange, mélanger.

Verser la farine en pluie en mélangeant bien, puis le sachet de levure.

Battre les blancs d'œufs en neige ferme. Les intégrer au mélange.



Placer dans un moule à manqué de 26 cm. Cuire à four moyen (thermostat 6/180°C) pendant 45 min environ.

Une fois démoulé, saupoudrer le gâteau de sucre glace.

[www.marmiton.org](http://www.marmiton.org)

Bon appétit !

# LANDRAIS Pratique

## Agence postale

05 46 27 73 25  
Du lundi au vendredi  
9 h - 12 h / 14 h - 16 h 45

## Bibliothèque

Mercredi 10 h - 11 h 30  
et 16 h - 17 h 30  
Vendredi 17 h - 19 h  
Samedi 10 h - 12 h

## Scolaire et périscolaire

Ecole maternelle 05 46 35 08 36  
Ecole primaire 05 46 35 73 76  
Cantine scolaire 05 46 35 02 10  
Accueil périscolaire Le Thou 05 46 35 12 24  
Accueil périscolaire Landrais 05 46 42 19 94



## Assistantes Maternelles

BOUCARD M. Christine 28, rue du Breuil St-Jean 05 46 27 74 46  
LECOURT Marie Anise 15, rue de la Devisse 05 46 42 01 13  
NORMAND Valérie 3 bis, rue du Fief Choisi 06 70 15 63 80  
PILATE Léa 1 ter, rue des Ouchettes 06 84 14 28 59  
POTON Reine Marie 3, rue de la Devisse 05 46 34 62 60  
QUARTERON Véronique 5, rue des Deux Moulins 05 16 49 75 69  
TARDY Nadège 17, rue de la Devisse 06 16 96 90 93

## Associations

ACCA (chasse agréée) Francis Moinard 05 46 27 71 38  
Amicale de Landrais Christophe Chantreau 06 31 90 57 79  
Amicale Sapeurs Pompiers François Aymond 05 46 27 73 47  
Amis de la bibliothèque Jocelyne Chavatte 05 46 27 78 42  
Association des parents d'élèves Nathalie Charrié 05 46 29 04 91  
Bien Vivre à Landrais Jacques Guichard 05 46 27 74 08  
Douni Paalga Philippe Belin 05 46 27 72 45  
La ferme du P'tit Breuil Christelle Jousselin 06 50 25 72 37  
La Landraisienne Christophe Giraudeau 05 46 43 30 54  
La Grouée du Père François François Caillon 05 46 27 73 81  
Les Petites Mains Gaby Chaigneau 05 46 27 73 80  
PAPJ Aurélie Le Moal 06 21 82 36 20  
Vacances Loisirs Le Thou Landrais M. Desray,  
N. Foireau, C. Desfougères, A. Penin 05 46 35 12 24

## Infirmiers/ Infirmières

### Aigrefeuille

Chabirond Laurence 05 46 35 03 03  
Francisco Véronique 05 46 35 03 03  
De Rueda Brigitte 05 46 35 51 25  
Péraud Laurent 05 46 35 03 03  
Sénard Béatrice 05 46 35 50 53

### Ciré d'Aunis

Vadi Patrick - Guéry Marie-Christine  
Vibet Karine 05 46 55 36 14

### Le Thou

Peinturaud Sylvaine - Vaesken  
M.-Manuelle 06 26 77 11 01

### St-Germain de Marencennes

Ballanger Laurence 05 46 68 81 90  
Saunier Christine 05 46 68 81 90



**Urgences  
médicales :**  
composez le **15**  
ou contactez  
la **gendarmerie**  
d'Aigrefeuille pour  
connaître la liste  
des **médecins et des**  
pharmacies de garde

## Commerces

**AUX DELICES DE LANDRAIS** - Vente de produits régionaux - ZI de la Pointe - 05 46 27 74 14  
**CHEZ SEB** - Epicerie, snack, bar, tabac  
3, place de la Mairie - 05 46 27 86 46  
**LE BATEAU LAVOIR** - Restaurant, conserverie artisanale - 13, rue du Logis - 05 46 27 74 76

## Artisans

**ANTOS Michel** - Zinguerie, cloisons sèches, carrelage - 26, rue du Breuil Saint-Jean  
05 46 55 01 99 - 06 16 06 45 47  
**BELIN Philippe** - Menuiserie (maison/bateau)  
7, rue des Minimes St-Gilles - 05 46 27 72 45  
**DAVAZE Christophe** - Plomberie/Chauffage  
Rue des Ouchettes Le Logis - 05 46 07 02 44  
**GARAGE NICOL SARL** - Mécanique autos, vente de véhicules, restauration et entretien véhicules anciens - 1 ter, rue des Deux-Moulins  
05 46 27 75 55  
**ROBIN TERRASSEMENT** - Terrassements divers, assainissement, tout-à-l'égout, piscines, location de pelle - Les Egaux  
05 46 27 51 53 / 06 12 23 57 08  
**SEB COIFF'** - Coiffeur à domicile, secteur Pays d'Aunis et Rochefortais - 07 60 80 11 07

## Entreprises

**AUX DELICES DE LANDRAIS** - Conserverie artisanale, produits régionaux - 05 46 27 74 14  
**BMC DIFFUSION** - Outils haut de gamme pour maçons, peintres et plâtriers  
Bétons décoratifs - 05 46 00 05 23  
**CHARRON Jean-Paul** - Travaux agricoles  
2, rue des Acacias Fondouce - 05 46 35 63 90  
**DAURIS Johann** - Eco Social : réalisation fiches de paie (particuliers et professionnels)  
Information droit social - Secrétariat  
06 64 80 54 72 - eurlecosocial@yahoo.fr  
**MARCHAIS Olivier** - Travaux agricoles  
05 46 27 79 63  
**MOINARD Philippe** - Travaux agricoles  
06 14 18 27 71  
**SOUFFLET ATLANTIQUE SA** - Négoce agricole  
05 46 27 77 93

## Artistes

**NIORD Philippe** - Artiste peintre, galerie, atelier - Rue du Breuil Saint-Jean  
05 46 27 73 26

## Gîtes et Chambres d'hôtes

**AU BOIS DES TILLEULS** - 1, imp. de l'Aubépine  
Les Egaux - 09 71 55 13 88 - 06 70 76 71 75  
www.auboisdestilleuls.fr  
**BRAYBOOK Suzanne** - La Métairie de Monlieu  
05 46 07 65 84  
**CAILLON Monique** - Les Granges - 05 46 27 73 81  
**JOLLET Boris et Valérie** - Rue du Breuil St-Jean  
05 46 51 18 68